

COMMUNIQUÉ DE DE PRESSE

PARIS, LE 2 JUILLET 2026

FONDATION


DU
PATRIMOINE


La
Charente
Maritime
avec moi.

LA FONDATION DU PATRIMOINE ORGANISE UN GRAND JEU CONCOURS POUR GAGNER UNE VISITE EXCLUSIVE DU FORT BOYARD



FONDATION DU PATRIMOINE

Pierre-Antoine Chassagne

Chargé de relations médias

06 37 84 67 26

pierre-antoine.chassagne@fondation-patrimoine.org

DEPARTEMENT DE CHARENTE-MARITIME

Vanessa Chartreux

Attachée de presse

06 45 86 35 63

vanessa.chartreux@charente-maritime.fr

CHACQUE PERSONNE EFFECTUANT UN DON DE 30 € MINIMUM EN FAVEUR DE LA COLLECTE POUR LA SAUVEGARDE DU FORT POURRA ÊTRE TIRÉE AU SORT

Du 2 juillet au 23 août, la Fondation du patrimoine organise un grand jeu concours afin de mobiliser le grand public en faveur de la sauvegarde du fort Boyard. La Fondation du patrimoine, avec le soutien du Département de Charente-Maritime, propriétaire du fort, propose **25 tickets (valable pour 2 personnes) offrant à 50 personnes une visite exclusive du fort Boyard**, habituellement fermé au public. Cette visite aura lieu **le samedi 19 septembre**, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine 2026.

Pour tenter sa chance et être tiré au sort, **un don minimum de 30 € doit être effectué sur le site de la Fondation du patrimoine** (www.fondation-patrimoine.org/fort-boyard).

Les dons réalisés ouvrent droit à une réduction fiscale de 66 % de l'impôt sur le revenu pour les particuliers, dans la limite prévue par la législation en vigueur. L'ensemble des dons rejoindra la collecte en faveur du projet de sauvegarde et de restauration du fort Boyard **lancée en décembre 2024**. Cette dernière compte au 2 juillet plus de 495 000 euros.

UN MONUMENT EMBLÉMATIQUE EN PÉRIL

Imaginé par Louis XIV, impulsé par Napoléon I^{er} et achevé sous Napoléon III, le fort Boyard **représente fièrement l'identité charentaise-maritime, qu'il fait rayonner en France, comme à l'international.**

Depuis plusieurs décennies, le fort Boyard subit les assauts des vagues et du temps. S'il était, à l'origine, protégé par un éperon sur sa façade Nord-Ouest et par un havre d'accostage sur sa façade Sud-Est, il est depuis plusieurs années exposé directement aux assauts de la mer : ses ouvrages de protection ayant été détruits au fil du temps. Cela se traduit aujourd'hui par une forte exposition du fort Boyard aux attaques de la houle, menant à sa ruine. Afin de ne pas le laisser périr, le Département de la Charente-Maritime s'est lancé dans **un chantier de sauvegarde d'envergure**, en reconstruisant ses ouvrages originels, avec les technologies et les matériaux actuels. Ces travaux hors normes sont financés, en partie, par **la campagne d'appel aux dons lancée en partenariat avec la Fondation du patrimoine.**

A la suite des travaux de sauvegarde engagés, **le fort ouvrira au grand public et aux milliers de croisiéristes** qui en font le tour chaque année et qui ne demandent qu'à le visiter.

Pour Alexandre Giuglaris, Directeur général de la Fondation du patrimoine : « *Depuis trente ans, la Fondation du patrimoine et son réseau de 1 500 bénévoles agit partout en France pour sauver et restaurer tous les patrimoines. Depuis décembre 2024, nous nous mobilisons pour le fort Boyard aux côtés du département de la Charente-Maritime. Aujourd'hui, avec ce jeu concours, la Fondation du patrimoine invite chacun à soutenir un monument qui rassemble et qui incarne l'imaginaire collectif* »

Pour Sylvie Marcilly, Présidente du Département de la Charente-Maritime : « *En agissant pour la sauvegarde du fort Boyard, c'est un geste historique pour les 100 prochaines années que nous réalisons à la fois pour les Charentais-Maritimes et nos visiteurs, si attachés à cet édifice* ».

Règlement du jeu concours fort Boyard : <https://www.fondation-patrimoine.org/c/reglement-jeu-concours-fort-boyard/1987>

A propos de la Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine a été créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997. Organisée autour de ses 21 délégations régionales, elle appuie son action sur un réseau de 1 500 bénévoles qui œuvrent chaque jour à la préservation du patrimoine de proximité. Depuis sa création il y a 30 ans, la Fondation du patrimoine a soutenu financièrement la restauration de plus de 46 487 sites patrimoniaux publics et privés. Ces théâtres, églises, fontaines, manufactures, parcs, demeures, véhicules anciens... constituent une immense richesse pour la France dans un monde en évolution constante. En participant activement au renforcement de l'attractivité des territoires, la Fondation est devenue au fil des années, un partenaire privilégié des acteurs locaux et un moteur efficace du développement économique durable de notre pays, en contribuant à la création d'emplois, en participant à la transmission des savoir-faire, à l'insertion professionnelle, et à la formation des jeunes. Le mécénat populaire qui fait appel à la générosité publique est l'outil le plus emblématique de la Fondation du patrimoine. Actuellement, la Fondation du patrimoine porte près de 2 500 projets ouverts aux dons sur son site internet.

www.fondation-patrimoine.org

Tous les visuels presse sont téléchargeables ici